

Recrutements 2018 : point d'étape

Sécuriser les recrutements de contrôleurs aériens prévus au Protocole 2016 est un enjeu majeur mais complexe, explications :

Des problèmes de recrutement

Pour différentes raisons dont la principale est le manque de candidatures, notamment sur les postes ouverts en promotion interne, les recrutements ICNA 2017 n'ont pas été à la hauteur de ce que prévoit le Protocole 2016. Les recrutements 2018 connaissent les mêmes difficultés.

Le tableau ci-dessous met en évidence les écarts de recrutements entre les chiffres des postes ouverts et les recrutements prévus puis finalement réalisés.

Recrutements		Concours externe	Concours interne	SP	EP	Emplois réservés	Totaux (Δ)
2017	ouverts	60	12	15	12	3	102
	réalisés	79	5	7	1	3	95 (-7)
2018	ouverts	66	13	16	13	3	111
	prévus 07/09/18	86*	10*	4	1	5	106 (-5)
	réalisés suite à l'intervention du SNCTA	98	10	4	1	5	118

* 86+10=96 : nombre maximum d'élèves formés par les 3 promotions 2018.

Lors du CT DGAC du 7 septembre 2018, visiblement seul à s'inquiéter de la situation, le SNCTA avait demandé, en question diverse, le report, sur les promotions 2019, des 12 recrutements manquants. Cette revendication a été entendue. C'est désormais officiel, 12 ICNA supplémentaires, issus du concours externe 2018, sont retenus et intégreront la promo 19A à l'automne 2019.

Suite à la démission d'un élève de 17A partant aux *Cadets Air France*, le SNCTA demande le recrutement d'un 13^e élève supplémentaire en liste d'attente.

Plus généralement, il demande à la DGAC de compenser l'ensemble des départs des contrôleurs opérationnels en réorientation professionnelle.

Le sous-effectif ne fait plus débat

Pour le SNCTA il est urgent de recruter davantage de contrôleurs pour :

- ☺ combler les recrutements insuffisants des années passées ;
- ☺ faire face à la croissance du trafic aérien qui s'annonce durable ;
- ☺ occuper davantage de postes d'expertise et d'encadrement.

« Recruitment of controllers is an urgency »

Patrick Gandil, DGAC, Vienne le 03-10-2018

Lors des *Assises du transport aérien*, le SNCTA a une nouvelle fois mis en évidence le problème de sous-effectif des contrôleurs. Dans la continuité de son action auprès des Pouvoirs publics, il est intervenu directement auprès des politiciens impliqués dans ces travaux et auprès des compagnies aériennes. Il a su faire la démonstration de la nécessité de recruter davantage de contrôleurs.

Aujourd'hui, le sous-effectif en contrôleurs ne fait plus débat : les Pouvoirs publics en conviennent, les compagnies aériennes s'en inquiètent et l'intervention du Directeur général, représentant la France au sommet européen de l'aviation, a été très claire : « *recruitment of controllers is an urgency* ».

Vers davantage de promos MCTA

Pour former les 108 ICNA finalement recrutés en concours interne et externe 2018 et, plus généralement, pour former les contrôleurs indispensables aux missions de service public de la DGAC, il est nécessaire d'augmenter la capacité de formation de l'ÉNAC de manière pérenne.

Le SNCTA a demandé 4 promotions MCTA (Master en Contrôle du Trafic Aérien) dès 2019. Lors du prochain Protocole, il fera la démonstration de la nécessité de 5 puis 6 promos par an dans les prochaines années.

L'affectation d'ICA supplémentaires doit être planifiée pour remplir ces objectifs.

Déterminé et vigilant, le SNCTA assure un suivi permanent des recrutements prévus au Protocole 2016. Faire remonter significativement l'effectif opérationnel est une priorité.